

suivirent, à Alger, ces heureux événements. Ma mère venait de mourir entre mes bras. Dans notre commerce quotidien et exquis, je ne voyais, pour ainsi dire, pas décliner cette chère santé, moins sous le poids des années que sous celui de tant d'épreuves, supportées avec la plus admirable et la plus chrétienne des résignations. Une attaque d'apoplexie, trois jours de souffrances, vainement combattues par la science et adoucies par mes soins, par ceux de ses amies accourues à son chevet, et ce fut fini. Ma mère, l'ange à qui je dois le peu que je vau, était morte, sans avoir vu deux événements qu'elle appelait de tous ses vœux et auxquels je ne songeais certes pas, bien qu'ils dussent bientôt s'accomplir : ma rentrée en France et mon mariage.

Au milieu de mon deuil, une nomination que je n'avais pas demandée vint me surprendre : celle de lieutenant-colonel des chasseurs à cheval de la Garde impériale.

VI

LA GARDE IMPÉRIALE.

Faut-il une Garde ? — Civils et militaires. — Élite, pas foule. — Comment on entrait dans la Garde. — D'Alger à Compiègne. — Le colonel de Cauvigny. — Rivalités. — Hommes et chevaux. — Notre uniforme. — Une grande revue à Longchamps. — Restons ce que nous sommes. — Les Africains de la Garde. — Mes collègues. — Quelques types. — Paul de Molènes.

De toutes les institutions du premier Empire, celle qui devait tenter le plus Napoléon III, c'était naturellement la Garde Impériale, cette belle Garde légendaire dont l'apparition sur les champs de bataille suffisait pour fixer la victoire. Aussi l'Empereur l'avait-il ressuscitée, peu de temps après l'Empire. Il lui avait donné des proportions modestes ; elle était composée d'un régiment de grenadiers, d'un de voltigeurs, du régiment des Guides, d'un régiment de cuirassiers et enfin d'un régiment d'artillerie mixte, c'est-à-dire comprenant des batteries montées et des batteries à cheval. Il lui avait donné pour chef un général qui portait un grand nom impérial : le général Regnault de Saint-Jean d'Angély. Et c'est avec cet effectif et avec ce chef qu'elle avait pris part aux opérations de la guerre d'Orient. Chargé d'une des opérations du siège, le général échoua dans la fameuse attaque du 18 juin, et fit subir, ce jour-là, à sa troupe d'élite, chargée de protéger

la retraite, un baptême sanglant. Quelques jours avant la prise de Malakoff, sa santé l'obligeait à rentrer en France.

En 1815, lieutenant aux chasseurs de la Garde, Regnault de Saint-Jean d'Angély était, le jour de la bataille de Waterloo, attaché à l'état-major particulier de l'Empereur. Je l'ai entendu raconter que, le matin, il était resté longtemps seul, s'ennuyant dans une chambre de ferme, pendant que, dans la pièce voisine, Napoléon conférait avec quelques-uns de ses généraux. Abandonnée sur une table, il y avait devant lui une énorme cassette dont il avait eu la curiosité de soulever le couvercle. Elle était pleine jusqu'aux bords de pièces de vingt francs! « Si j'avais su ce qui devait arriver, disait le général, j'en aurais rempli mes poches; c'eût été autant de soustrait à MM. les Anglais et à MM. les Prussiens qui, le soir, rafèrent la précieuse cassette, avec le reste. » Proscrit, avec son père, par la Restauration, il rentra au service en 1830, comme lieutenant-colonel du premier des six régiments de lanciers, qu'on venait de créer en transformant autant de régiments de chasseurs. La révolution de Février le trouva à la tête d'une brigade de cavalerie, à Paris. Le Prince Président le nomma général de division et lui confia même le ministère de la guerre pour quelques jours, le temps de signer la révocation du général Changarnier, commandant en chef de l'armée de Paris, qui venait de se mettre en lutte ouverte avec le futur empereur. La maladie contractée en Crimée ne lui permit pas de présider lui-même à la réorganisation, sur un plus vaste plan, du corps d'élite dont il allait, d'ailleurs, reprendre le commandement.

Napoléon III pensait qu'il fallait à l'armée française un corps de réserve important. Il voulait, en outre, récompenser les soldats qui venaient de se couvrir de gloire en Crimée. Il décida donc que la Garde Impé-

riale serait portée à deux divisions d'infanterie : voltigeurs, grenadiers, zouaves, chasseurs à pied; à une division de cavalerie composée de trois brigades : (grosse cavalerie) cuirassiers, (cavalerie de ligne) dragons et lanciers, et (cavalerie légère) chasseurs et Guides; et enfin, à une brigade d'artillerie, un régiment monté et un régiment à cheval; un bataillon du génie, un escadron du train et des sections de troupes administratives complétaient ce véritable corps d'armée.

Je ne vais pas m'amuser, et peut-être ennuyer les lecteurs, à raconter les précédents historiques d'une pareille institution. Ils savent, d'ailleurs, tous, que sous l'ancien régime la « Maison du Roi », les gardes françaises et les gardes suisses représentaient un corps d'élite et de réserve. Ils savent aussi que la Révolution remplaça tous les corps privilégiés par la garde nationale égalitaire, mais qu'il fallut bien vite revenir aux privilèges en créant des compagnies soldées, puis des compagnies de grenadiers et de chasseurs dans chaque bataillon; que la Convention se donna une garde qui devint celle du Directoire, puis celle des Consuls et enfin la vieille Garde Impériale, dont les bonnets à poil jetaient la terreur dans l'âme des ennemis, cette Garde précieuse que l'Empereur n'engageait presque jamais, qu'il se contentait de montrer, et qu'il préféra garder, comme une réserve suprême, plutôt que de transformer, à la Moskowa, la défaite des Russes en déroute, ainsi que le lui demandaient ses généraux qui le suppliaient de la faire donner.

En 1813, Napoléon, qui voulait par tous les moyens augmenter ses armées, créa de nouveaux corps d'élite : la jeune garde, les gardes d'honneur. La première Restauration conserva la vieille Garde, sous le nom de grenadiers de France, y ajouta une Garde Royale, de huit régiments d'infanterie, huit régiments de cavalerie et de deux régiments d'artillerie, et rétablit en

outre la Maison du Roi. A la seconde Restauration, la Garde Royale subsista seule avec une partie de l'ancienne Maison du Roi. Elle fut licenciée en 1830, quand le gouvernement de Louis-Philippe eut pour corps d'élite la garde nationale, à laquelle il donnait le pas sur l'armée, au grand contentement de M. Joseph Prudhomme. Cependant on avait conservé très judicieusement, dans chaque bataillon, une compagnie de grenadiers et une de voltigeurs qui étaient une élite et un cadre solide. Et en 1840, alors que le réveil de la question d'Orient surexcita nos besoins militaires, on essaya timidement la création de corps spéciaux, sous le nom de chasseurs de Vincennes devenus chasseurs d'Orléans, à la mort du Prince qui les avait formés. Ils conservèrent ce nom jusqu'en 1848, où ils prirent celui de chasseurs à pied. L'Empire, parce qu'il était l'Empire, allait rétablir un corps de réserve sous le nom de Garde Impériale, et la guerre d'Orient lui en fournissait la matière, en hommes et en officiers.

Ces alternatives de faveur et de disgrâce prouvent combien est controversée l'institution d'un corps d'élite destiné à jouer, sur les champs de bataille, un rôle décisif, soit en complétant la victoire, soit en arrêtant les efforts d'un ennemi victorieux et en rétablissant l'équilibre du combat. C'est que, pour résoudre ce problème, les uns partent d'un point de vue politique et les autres d'un point de vue militaire. Les premiers, hantés par les rêves d'une égalité chimérique, affirment que devant l'ennemi, comme devant les urnes, un homme en vaut un autre, et que par conséquent, à la guerre, toute troupe peut être appelée à jouer le rôle de réserve. Ils concèdent cependant qu'on pourra réserver de préférence ce rôle au corps qui, dès le commencement des hostilités, aura fait preuve de la solidité la plus grande. Et ils ajoutent qu'en temps de

paix, une troupe d'élite, composée, comme ils disent, de prétoriens, ferait courir les plus grands dangers à la liberté.

Que répondent à cela les militaires? D'abord ils négligent avec préméditation le rôle intérieur de l'armée, parce qu'ils savent très bien que les gouvernements, quels qu'ils soient, veulent une armée obéissante en temps de paix, et que ceux-là mêmes qui appellent les soldats prétoriens, quand ils sont dans l'opposition, sont enchantés d'avoir à leur tour des prétoriens, quand ils sont au pouvoir. Je m'imaginais que le type du gouvernement civil et antimilitaire a été réalisé par M. de Robespierre. Il n'en est pas moins vrai que M. de Robespierre faisait tout son possible pour s'attacher des généraux et des officiers, dans nos armées, et que, lorsqu'il est mort si prématurément et si pitoyablement, il avait, lui aussi, des prétoriens qu'il cherchait à opposer aux prétoriens de la Convention, des prétoriens dont le chef le suivit dans sa chute. Et ce chef était Henriot, un général dont l'ivrognerie et la fidélité ont créé un proverbe, puisqu'on dit encore : « Soûl comme la bourrique à Robespierre. »

Mais, se plaçant à leur point de vue étroit, les militaires répondent qu'un corps de réserve, composé de sujets d'élite, est aussi indispensable à une armée que des fondations à une maison. Ils font bon marché de cette théorie, que les sujets d'élite doivent être répandus sur l'ensemble des régiments, pour leur donner à tous la même valeur, et non réunis, au risque d'énerver les corps, en une masse qui, d'après l'exemple même de la Garde Impériale, est en réalité moins exposée que les autres ! Cette théorie revient à nier l'effet de la puissance morale qui, à la guerre, est le premier élément du succès. Perdus dans la masse, les sujets d'élite n'ont, à mon sens, qu'une influence restreinte sur des hommes

que leurs cadres et leurs officiers doivent suffire à entraîner. Quand ils sont réunis en un bloc, au contraire, leur valeur individuelle est décuplée par leur juxtaposition, et, au moment de la crise suprême, ils peuvent produire des effets irrésistibles, tant par l'exemple qu'ils donnent à l'armée, par la confiance qu'ils lui inspirent, que par la crainte que ressent l'ennemi de leur intervention. Les exemples historiques à l'appui de cette thèse se pressent en foule dans ma mémoire. Je n'en veux citer qu'un, cependant : celui de Patay, où l'on vit de jeunes troupes, effrayées et tapies dans un ravin, se relever et courir à l'ennemi, parce qu'elles venaient de voir passer devant elles les zouaves pontificaux qui marchaient sur les batteries prussiennes, l'arme au bras. Et puis, oubliez-vous la force de l'émulation, de l'entraînement, qui est aussi puissante sur les corps de troupes que sur les individus ? Non, non ! l'égalité de tous, c'est la médiocrité pour tous. Il faut des corps d'élite. J'en appelle à tous mes vieux compagnons d'armes pour leur demander si, en attendant mieux, ils ne regrettent pas la disparition des belles compagnies de grenadiers et de voltigeurs d'autrefois, qui encadraient les bataillons avec lesquels nous avons guerroyé et leur servaient, tantôt de béliers irrésistibles, et tantôt de réserves inébranlables !

J'ajouterai que, maintenant plus que jamais, la nécessité des corps d'élite s'impose, maintenant que le service militaire, obligatoire pour tous, remplit l'armée de jeunes gens en qui on n'a pas le temps matériel de développer l'esprit militaire et qui, eux-mêmes, au jour de la mobilisation, seront noyés dans des flots de réservistes arrachés à leur famille, à leur position, à leurs intérêts, et pressés de se soustraire, par tous les moyens, à l'insupportable corvée des obligations militaires. Et, d'ailleurs, on les voit déjà naître, ces corps d'élite.

Qu'est-ce que c'est que cette armée coloniale que tout le monde réclame sans l'obtenir, sinon un corps d'élite qui sera composé de vieux soldats plus endurcis que les autres ? Qu'est-ce que c'est que ces corps-frontières, le sixième, par exemple ? Il saute aux yeux qu'ils ne sont pas pareils aux autres et que, préparés en vue d'un effort extrême et subit, ils ont des soldats plus entraînés, mieux recrutés, et des officiers choisis spécialement. Il faudrait bien peu de chose pour les transformer en véritables corps d'élite.

Mais il ne faut pas tomber d'un excès dans un autre. Il ne faut pas que l'élite devienne une foule, parce qu'alors elle cesse d'être une élite. Et, s'il convient d'absorber une partie des meilleurs éléments de l'armée, il n'est pourtant pas nécessaire de les absorber tous. A mon humble avis, la Garde Impériale, telle que la constitua le second Empire, était trop nombreuse ; trop nombreuse pour l'armée et trop nombreuse pour elle-même. On aurait dû se contenter de reprendre l'organisation de la vieille Garde : quatre régiments d'infanterie, deux de grenadiers, deux de chasseurs ; trois régiments de cavalerie, les grenadiers à cheval, les dragons et les chasseurs, et un régiment d'artillerie. On aurait eu ainsi les forces nécessaires pour un effort suprême, en temps de guerre, et de quoi alimenter suffisamment la légende, cette exagération de l'Histoire, qu'on a tort de négliger, parce qu'elle est une force qui, parfois, l'emporte sur celle de la réalité.

Au lieu de cela, pour recruter un véritable corps d'armée, nous écrémions trop profondément tous les régiments, dont les chefs rechignaient à se priver, chaque année, de leurs meilleurs éléments à notre profit. De plus, nous étions privés de la principale base de recrutement d'un corps d'élite : la guerre. La Garde était trop nombreuse pour la paix, coupée par des guerres courtes ou des expéditions lointaines auxquelles elle ne prit au-

viejos soldados

cune part. En outre, à ce moment, l'engouement était pour le service à long terme. Le soldat n'était retraits qu'après vingt-cinq ans de service effectif, et nous pouvions dans les régiments une multitude de vieux guerriers à trois chevrons. Or, il ne faut pas que le soldat vieillisse trop sous le harnais, parce qu'alors il devient incapable de supporter les fatigues de la guerre. Quelques vieilles brisques sont nécessaires, pour perpétuer la tradition, pour entretenir dans les chambrées, par leurs exemples et leurs récits, le culte du métier chez les jeunes gens. Mais, à la guerre, les régiments sèment derrière eux autant de soldats trop vieux que de soldats trop jeunes. Il est déplorable aussi que les sous-officiers s'éternisent dans leur grade. Ils se nuisent les uns aux autres par la concurrence, finissent par se dégoûter, et les meilleurs d'entre eux, en quittant l'armée, parce que l'épaulette se fait trop attendre, la privent d'une force précieuse. Enfin, le découragement, dans de pareilles conditions, monte jusqu'aux officiers eux-mêmes. Ils ne voient, dans leur passage à travers un corps d'élite, que des avantages de solde, d'uniforme et de régiment. Ils en jouissent, sans se croire astreints à plus de zèle et de dévouement que dans les autres corps.

Sous le premier Empire, les officiers de la Garde avaient tous réellement le grade supérieur à celui de l'emploi qu'ils exerçaient, et non pas seulement comme préséance, mais encore comme avantages effectifs de solde, de tenue et d'avancement. Ainsi, un capitaine était réellement chef de bataillon et passait directement major, c'est-à-dire lieutenant-colonel. Un colonel de la Garde était général de brigade, en portait les insignes et devenait de plain-pied général de division, comme le beau Dorsenne, qui commandait les grenadiers à pied et devint directement commandant d'un corps d'armée, en Espagne. La Garde Royale avait conservé

ces privilèges que le gouvernement lui enleva bientôt, en face du *tolle* général du reste de l'armée, et ses sous-officiers seuls continuèrent à porter les insignes de l'emploi supérieur, tandis que ses officiers revenaient aux insignes du grade dont ils étaient titulaires. On aurait dû ressusciter quelque chose d'analogue dans la Garde Impériale du second Empire, en n'y admettant que des sujets tout à fait remarquables. C'eût été évidemment une augmentation de cadres, mais elle eût été utilisée en temps de guerre, et ce n'eût pas été une augmentation de dépense, puisque nous touchions en réalité la solde du grade supérieur, sans en avoir les autres prérogatives.

Avec le système qui a été adopté, au contraire, les officiers de choix trouvaient plus d'intérêt à rester dans les régiments où ils étaient connus et appréciés, et qui, faisant campagne, leur offraient plus de chances d'avancement, et bien que les propositions pour la Garde eussent lieu aux inspections annuelles, elles devinrent rapidement assimilées à de simples changements de corps pour convenances personnelles. Sans doute, quand on voulait entrer dans la Garde, il fallait avoir des notes excellentes, mais c'était tout, et c'était à la portée de tout le monde. Le commandant en chef de la Garde, général et puis plus tard maréchal Regnault de Saint-Jean d'Angély, choisissait les candidats en dernier ressort, et ses préférences n'étaient pas toujours dictées par des raisons exclusivement militaires. Quand on voulait être sûr d'entrer dans la Garde, on allait lui rendre visite, en civil. Le port de l'uniforme eût équivalu à une élimination. Il fallait avoir soin que rien dans la tenue n'accrochât l'œil : pas de bijoux, bagues, chaîne de montre ou épingle de cravate. Pas de bottines vernies surtout. Le maréchal les détestait. Il vous interrogeait. On ne devait jamais répondre autre chose que : « Oui, monsieur le maréchal. — Non, monsieur le maréchal. »

— Si, monsieur le maréchal. » A l'aide de ce cérémonial peu compliqué, on entra dans la Garde comme dans un moulin.

Je n'eus pas à l'employer, puisque ma nomination me parvint sans que j'eusse fait aucune démarche pour l'obtenir. En même temps qu'elle, me parvint l'ordre de former un détachement d'une soixantaine d'hommes, maréchaux des logis et brigadiers compris, pour compléter l'effectif de mon nouveau régiment. Naturellement, je pris ce que je trouvais de mieux; mais, comme je dus partir avant ce détachement, mon successeur n'eut rien de plus pressé que de me l'abîmer, en y faisant entrer tout ce qu'il y avait de plus ordinaire dans le régiment. C'était pourtant une vieille connaissance que ce successeur, le lieutenant-colonel de Gondrecourt, qui venait du 4^e de chasseurs d'Afrique, récemment licencié. Il avait débuté dans l'infanterie et avait été, au 47^e de ligne, le camarade du maréchal Canrobert, qui lui conserva toujours une grande affection. En 1836, il avait passé, comme lieutenant, aux spahis qu'on formait. Je l'avais vu chez mon père, à Mostaganem et à Misserghin, lorsque j'allai m'y engager. Déjà, à cette époque, il donnait dans la littérature, et quelques romans intéressants, en lui ouvrant la porte de la *Revue des Deux Mondes*, lui avaient valu un rang distingué dans le monde des lettres. Il avait pris dans l'armée d'Afrique la plupart des types de ses personnages, et l'un de ses héros, le bonhomme Noch, n'était autre qu'un de ses camarades, vieil officier de spahis, des plus bizarres. J'ai entendu, de mes oreilles, le père Noch proclamer ceci : « Me prenez-vous pour une bête? Sachez, monsieur, que j'ai dû travailler trente ans pour devenir sous-lieutenant. » Et il ajoutait en se frappant sur la tempe : « Mais pas de tête. » Cela se voyait, de reste.

Mes officiers, lorsque j'eus remis le commandement,

me firent des adieux touchants, et tous en corps, précédés de la fanfare du régiment, ils m'accompagnèrent jusqu'à bord du bâtiment où j'allais m'embarquer.

En ce mois de mai 1856, je quittai, le cœur serré, cette terre d'Afrique où je venais de passer la plus grande et la meilleure partie de ma vie. J'y avais connu de bien mauvais jours, sans doute, mais j'y avais aussi éprouvé de grandes et nobles satisfactions qui m'avaient fait oublier tous mes déboires. A ce moment, toutes les pierres semblaient sorties de mon chemin; je n'avais plus qu'à me laisser porter par les événements. J'avais acquis une certaine réputation dans les affaires arabes, et je pouvais prétendre à un commandement d'une certaine importance. Enfin, depuis des années, j'étais habitué à être mon maître, à évoluer comme chef de service, loin de tout centre d'autorité. Je quittais donc un terrain qui m'était familier, sur lequel je me sentais le pied solide, pour un avenir inconnu; pour un monde qui ne m'attirait pas, où je prévoyais des pièges, des préjugés. Je quittais l'indépendance et la responsabilité qui plaît aux actifs pour les fonctions effacées, subalternes, de suppléant d'un chef de corps, où toute initiative allait m'être interdite. Je partais sans entrain, et mon voyage, assombri par le souvenir de la perte cruelle que je venais de faire, fut encore entravé par des difficultés matérielles ridicules. J'emmenais avec moi les quatre chevaux auxquels me donnait droit mon nouveau grade dans la Garde. J'avais déjà eu toutes les peines du monde à obtenir leur passage gratuit d'Alger à Marseille. Là, je me trouvai sur le quai, avec mes quatre bêtes, sans savoir qu'en faire. Tout était envahi par le rapatriement des troupes de Crimée. Le sous-intendant ne voulut pas me délivrer une réquisition pour les faire monter en chemin de fer, et, finalement, je dus payer, au tarif complet, leur transport jusqu'à Compiègne, lieu de garnison désigné aux chasseurs

de la Garde. Le régiment n'était pas encore arrivé, et j'avais un bon mois à l'attendre.

On l'avait formé en Crimée, après la prise de Sébastopol, avec quatre escadrons de la cavalerie légère de l'armée d'Orient, et avec deux escadrons pris dans les chasseurs d'Afrique restés en Algérie. Et, comme le 4^e régiment de cette arme venait d'être licencié, le général Morris l'avait versé à peu près en entier dans le nouveau corps qui allait être sous ses ordres, puisque le général passait du commandement d'une division de l'armée de Crimée à celui de la division de cavalerie de la Garde. Pourtant, afin de ne pas paraître exclure les autres corps, il avait admis quelques officiers et quelques hommes des 1^{er} et 4^e de hussards, qui, sous le commandement du général d'Allonville, avaient, auprès d'Eupatoria, dans le brillant combat de Ganghill, enlevé une batterie d'artillerie russe protégée par une brigade de Cosaques. Mais le fond du régiment était composé de chasseurs d'Afrique. Le colonel commandait lui-même le 4^e de chasseurs d'Afrique, lors de son licenciement, et dut à cette circonstance ce nouveau poste si envié.

Le colonel de Cauvigny, que les soldats appelaient le « Père la Pipette », à cause de son culte pour la pipe, était un fort galant homme, fort honorable, fort estimable, mais qui devait sa fortune militaire plus au hasard qu'à sa passion pour le métier. Camarade de promotion du général Morris, ce qui ne le rendait pas très jeune, il avait, en sortant de l'École de Saint-Cyr, en 1824, été dirigé sur un régiment appartenant à l'armée d'Espagne, et presque aussitôt, dans un engagement avec les troupes insurrectionnelles, il avait été blessé et décoré. Son caractère indolent, indifférent, peu ambitieux, ne mit pas le reste de sa carrière en rapport avec ce brillant début. Le bon Dieu lui-même n'aurait pas obtenu qu'il fût un pas plus vite que l'autre, et

il commença à vivre paisiblement dans les garnisons, en mangeant des revenus qui lui donnaient une grande aisance. Je le connus cependant en Afrique, en 1846, où il vint parmi les renforts envoyés lors de l'insurrection générale qui suivit le massacre de Sidi-Brahim. Il était alors le plus ancien capitaine de son régiment, le 5^e de chasseurs; pas très aimé de ses chefs, il se gardait bien de leur faire la moindre opposition, car c'eût été un dérangement. Il les exaspérait par ce flegme inaltérable qui s'augmentait dès qu'on lui demandait un effort. Mais son honorabilité, cette croix si noblement gagnée et si longtemps portée, son âge lui procuraient une bonne situation dans le régiment, d'autant plus qu'il donnait à entendre qu'il ne s'éterniserait pas dans la carrière et qu'il n'attendait que le grade d'officier supérieur pour renoncer au service. Il quitta l'Afrique, sans en emporter un souvenir bien agréable. Il n'aimait ni sa vie agitée, ni ses petits chevaux barbes qui remuent perpétuellement. Devenu chef d'escadrons, il déclara qu'il n'attendait plus pour s'en aller que le titre de colonel. La guerre de Crimée le trouva lieutenant-colonel d'un régiment de hussards, et, comme c'était un homme de cœur et d'honneur, il suivit la fortune de son régiment, brava le choléra, le typhus, les intempéries, le froid, le chaud, les fatigues de la guerre, sans attraper seulement un rhume de cerveau. Il se trouva en passe de devenir colonel du 4^e de chasseurs d'Afrique, qui fut licencié à la paix, et c'est ainsi qu'il devint colonel des chasseurs de la Garde, sans avoir pris de goût ni pour les Africains, ni pour leurs chevaux. Il était certainement le chef le moins fait pour amalgamer, en un régiment nouveau, les éléments venus de tous les côtés, les fondre, les pétrir, les dominer et insuffler une âme à ce corps naissant. Ses chefs, du reste, le comprenaient si bien qu'ils avaient supplié l'Empereur de lui trouver une autre destination, une légion de gen-

darmerie, par exemple. L'Empereur leur répondit : « Vous me l'avez fait nommer; vous deviez le connaître. Je n'infligerai pas un pareil affront à un aussi brave homme. » C'est ainsi que le colonel de Cauvigny commanda les chasseurs de la Garde jusqu'à l'heure de sa retraite, qu'il prit, suivant la règle, comme général de brigade.

Je passai un mois entier à Paris, attendant le régiment dont les escadrons, débarqués d'Orient, arrivaient par étapes de Marseille à Compiègne, et j'employai ce temps à obéir aux vœux de la chère morte que j'avais laissée en Afrique, en engageant des négociations matrimoniales qui devaient bientôt aboutir à mon mariage avec Mlle Veillet de Veaux, jeune orpheline, appartenant à une très ancienne famille de la Brie et habitant auprès de sa sœur et de son beau-frère, sous-préfet d'Aix en Provence. Inopinément, je reçus du général Regnault de Saint-Jean d'Angély l'ordre de me rendre à Compiègne, pour y précéder le régiment qui allait arriver le lendemain, et que le colonel de Cauvigny avait abandonné en route pour aller traiter, chez lui, en Normandie, des affaires de famille. On ne savait plus ce qu'il était devenu.

Je le trouvai à la gare du Nord, accompagné du major du régiment, car il s'était fait informer ponctuellement de la marche de ses escadrons, de façon à être à son poste avant leur arrivée. Je connaissais le colonel : quant au major, petit homme, maigre, au teint verdâtre et au regard faux, qui avait fait tout son chemin dans la comptabilité, il me produisit une mauvaise impression.

Nous arrivâmes à Compiègne en même temps que le « logement ». On appelle ainsi un détachement qui précède la colonne, pour lui préparer ses gîtes d'étapes. Le « logement » était en avance d'un jour. Il se composait des quatre maréchaux des logis chefs et de l'offi-

cier de casernement, sous les ordres d'un capitaine adjudant-major. Le colonel les retint tous les six à déjeuner à l'hôtel; sauf l'adjudant-major, qui venait des hussards, ils sortaient tous des chasseurs d'Afrique; aussi, quelle ne fut pas ma stupéfaction en entendant le colonel, pendant que nous mangions, entamer, avec le ton traînard et monotone qui faisait partie de ses habitudes flegmatiques, une véritable diatribe injuste, injurieuse, contre les chasseurs d'Afrique, en même temps que l'apologie outrée des hussards. C'était stupide de la part d'un homme qui allait commander un régiment composé, pour les trois quarts, de chasseurs d'Afrique, pour un quart, de hussards, et qui parlait devant des gens revêtus encore de l'uniforme des chasseurs d'Afrique. C'était tellement ridicule que j'aurais dû fermer mes écoutilles, penser à autre chose, repasser, par exemple, ma table de Pythagore, ou le règlement de 1829, et m'absorber dans la dégustation de mon omelette et de ma côtelette. Mais j'avais — j'ai encore — les nerfs à fleur de peau; je partis malgré moi : « Parbleu! mon colonel, je sais mieux que personne que tout n'est pas parfait aux chasseurs d'Afrique; mais ces messieurs et moi, nous en sommes, et nous nous demandons s'il est juste et convenable que vous abîmiez, devant nous, une troupe dont nous faisons partie hier, que vous allez commander demain, et qui a rendu quelques services. Demain, hussards et chasseurs ne demanderont qu'à se fondre sous vos ordres en un corps nouveau auquel vous insufflerez votre esprit. Pourquoi commencer par les exciter les uns contre les autres, et par rendre impossible une fusion qui est nécessaire? »

Cette sortie était déplorable. D'abord, elle préludait mal à l'effacement systématique et volontaire que je devais m'imposer. Ensuite, elle froissait mon colonel. Enfin, elle avait lieu devant des subalternes qui décou-